LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Communiqué de presse

Orléans, le 21 septembre 2026

Campagne « Stop aux décharges illégales »

Face à la prolifération des décharges sauvages et aux difficultés rencontrées pour les supprimer, Sentinelles de la Nature lance du 7 septembre au 7 octobre une grande mobilisation.
Chaque année, la France recense plus de 80 000 tonnes de déchets abandonnés illégalement.
Ces pratiques illégales posent des problèmes environnementaux et de santé publique. Elles occasionnent aussi des coûts annuels considérables estimés à plusieurs centaines de millions d'euros pour les collectivités territoriales (selon l'ADEME).
Ce constat nous incite à lancer une vaste mobilisation citoyenne. Durant un mois, une campagne participative d'actions de terrain visera à cartographier l'ampleur du phénomène avant de travailler avec les autorités compétentes.

Les objectifs de la campagne :

- Collecter des données sur les décharges illégales : cartographier, photographier ces décharges et les faire connaître dans l'outil Sentinelles recensant les atteintes à la Nature.
- Engager des démarches pour informer et alerter les interlocuteurs en charge de leur résorption.
- Tenter de répertorier les blocages : juridiques, financiers, administratifs, etc.
- Travailler avec les acteurs du territoire impliqués pour chercher ensemble des solutions.

« Pourquoi faire une cartographie ? On sait qu'il y a des déchets partout ! »
On sait que le problème existe, c'est même un des principaux motifs de signalements recensés par nos sentinelles. Mais on manque de données précises sur les décharges illégales de grande ampleur et surtout sur les raisons pour lesquelles elles persistent. Pour agir efficacement et légalement, il faut d'abord mesurer précisément.

« Dénoncer c'est facile, mais quelles solutions proposer ? »
Pour tenter de trouver la bonne solution, il faut d'abord comprendre le blocage : est-il financier ? juridique ? administratif ? Notre campagne va permettre de travailler avec les autorités compétentes pour réfléchir à des solutions durables en commun.

Face à ce constat partagé, mobilisons-nous !

Comment déclarer une décharge illégale ?

Pour donner l'alerte sur des décharges illégales que les citoyens connaissent ou découvrent, ces derniers peuvent créer un compte sentinelle de la nature[i] et télécharger l'application Sentinelles de la nature, puis cliquer sur « ajouter une dégradation ».
L'application guide l'utilisateur dans la description de la décharge illégale. Cette description oriente les suites qui sont données pour tenter de comprendre le problème et interagir avec les autorités compétentes.

Contact presse :
Véronique Brousse 06 45 82 78 37
Loiret Nature Environnement
64 route d'Olivet 45100 Orléans
www.loiret-nature-environnemnt.org
02 38 56 69 84

Loiret Nature Environnement est une association créée en 1946 (80 ans cette année !) dont la mission est de protéger la nature et l'environnement. Elle est gestionnaire de la RNN de Saint-Mesmin. Elle adhère à France Nature Environnement.
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram.

[i] https://sentinellesdelanature.fr/default/register.html